

1883

Frère Cyrille
Auguste Houdin

**TROISIÈME
CONGRÈS
INTERNATIONAL
POUR L'AMÉLIORATION
DU SORT DES
SOURDS-MUETS**

Domaine public

Éditions du Fox

PRÉSENTATION

Trois ans après le célèbre congrès de Milan, un nouveau congrès à lieu à Bruxelles (Belgique) en 1883. Les sourds n'y sont pas plus nombreux. Toutefois, il est malaisé de les identifier en l'absence de précision dans la liste des congressistes ; mais, comme à Milan, il s'agit d'un congrès d'enseignants. On y reconnaît Joseph Théobald, professeur sourd-muet à l'INJS de Paris. Boland, artiste peintre à Anvers est indiqué comme sourd-muet et fait une importante contribution en fournissant un rapport. Le troisième et, semble-t-il, dernier sourd est Nolet de Brauwere von Steeland, de Vilvorde, qui fait part de son expérience ; il semble avoir été invité pour témoigner devant le ministre de la Justice présent au congrès.

Les organisateurs distinguent :

- les membres *effectifs*, les professionnels, enseignants, administrateurs, etc. ;
- les membres *honoraires* qui s'intéressent à la surdi-mutité sans que ce soit leur métier, les Amateurs, en somme.

Un des rares sourd-muet présent, Ch. Boland, défend la liberté de choix des méthodes ; mais il en fait trop en écrivant : « Les sourds-muets élevés dans les institutions où se pratique la méthode orale ne sont que les jouets d'expériences inutiles, des martyrs voués, contre nature, à la mort. »

Houdin, rapporteur et directeur de l'école Pereire de Paris et fervent oraliste, a beau jeu de prendre l'expression au pied de la lettre et de lui répondre : « Le sens commun fait justice de l'accusation portée contre la méthode orale de faire, des sourds-

parlants, des martyrs voués, contre nature, à la mort » et il ajoute : « En présence des décisions formelles du Congrès de Milan et du courant, plus fort encore, s'il est possible, de l'opinion générale, je ne crois pas que l'idée de M. Boland soit de celles qu'il faille discuter. »

Ici apparaît le refus formel de discuter le choix oraliste fait à Milan. Voudrait-on qu'il vaille pour l'éternité ?

Ce qui surprend le lecteur contemporain c'est la croyance aveugle des congressistes dans la totale efficacité de la lecture labiale. Selon eux, tous les enfants sourds seraient capables de lire parfaitement sur les lèvres. La lecture labiale est la pierre angulaire de la méthode orale pure. Si la lecture labiale n'est pas parfaite, alors la méthode allemande s'effondre ! Il faut donc absolument croire en sa perfection. Toutefois, sans s'apercevoir de la contradiction, un congressiste souligne que très peu d'élèves à la fois peuvent lire sur les lèvres du professeur, car un seul peut être parfaitement en face de lui...

Ladreit de Lacharrière, médecin de l'INJS de Paris, fait une étonnante déclaration : « M. Vaïsse, mon cher directeur honoraire de l'Institution nationale de Paris, groupa autour de lui, en 1852, un certain nombre d'hommes de bien et fonda à Paris la première société française de patronage : la Société centrale d'éducation et d'assistance pour les sourds-muets en France. Cette société, qui a aujourd'hui 31 ans d'existence, a eu le bonheur de compter autrefois parmi ses membres les illustrations de la magistrature, du clergé et de la finance, et elle s'honore aujourd'hui d'avoir pour vice-président notre collègue éminent M. Eugène Pereire. Si cette société n'est pas devenue puissante comme certaines autres, elle n'en a pas moins continué sans bruit sa charitable mission, et, depuis treize ans, elle est reconnue d'utilité publique. »

Berthier ne serait donc pas le fondateur de la Société centrale !!!

Ladreit de Lacharrière a la mémoire aussi courte que sélective !

Quant à la fondation de la Société centrale, voilà ce que précise Yves Bernard : « Il y a d'autres détracteurs de Berthier qui lui ravissent la création de la Société centrale : Imbert, Cochefer, Limosin. Dans mes lectures, j'ai retenu que ces détracteurs doubleraient Berthier, en indiquant que l'initiateur de la première réunion de sourds était Forestier. En 1834, Forestier aurait donc convoqué au banquet de la place du Châtelet, pour commémorer la naissance de l'abbé, soit 54 convives.

Le Comité alors fondé poursuivit cette tradition sous l'impulsion de Berthier, jusqu'en 1837. La Société centrale continua alors ce rassemblement mémoriel. Mais Imbert, sourd qui avait été renvoyé lors de la révolte et de l'insubordination de 1830 menées par Berthier, Forestier et Lenoir, commença à dénoncer l'emprise de la Société centrale sur les silencieux. Les quatre sourds qui tenaient les rennes de la Société centrale étaient Berthier président, Forestier, vice-président, Lenoir secrétaire, Allibert secrétaire adjoint. Il y avait encore le trésorier, Boclet. Mais à partir de 1849, rien ne va plus même si les finances sont bonnes au sein de cette société. Il y eut des scandales en 1844 et en 1847, pour des raisons politiques, les responsables de la Société voulant alors adresser une supplique au roi, d'autres sourds refusant de participer à cette mascarade. On sait que Blanchet créera sa propre Société pour combattre celle des sourds. Dès 1850, il y a eu une ingérence des entendants pour sauver l'ancienne Société de Berthier qui avait été évincé, car l'ambiance restait totalement invivable, et les anciens responsables n'étaient plus en accord sur les actions à mener. C'est pourquoi Vaisse en reprit les rênes, et comme il était un excellent gestualiste, bien qu'oraliste dans l'âme, il dut plaire

aux sourds. Ladreit ne retient donc que l'histoire de la société mutante sous la direction des entendants, oubliant que la Société centrale avait été la première du genre à être créée par des sourds eux-mêmes. C'est typique de la fin du siècle après Milan. Les sourds sont chassés de partout, même de leur histoire. »

Voici donc les actes d'un congrès qui n'a pas laissé une forte trace dans l'histoire, mais contient d'intéressants textes, notamment sur la situation de l'enseignement en Belgique; et le premier rapport d'un sourd-muet dans un congrès international.

NDE : l'auteur du rapport n'est pas précisé, mais c'est très probablement le frère Cyrille, professeur à l'institut royal des sourds-muets et des aveugles, Woluwé-Saint-Lambert, qui était le secrétaire général dont c'est principalement le rôle. Avec, peut-être l'aide de Verstraete, directeur de l'orphelinat de Gand, secrétaire général adjoint.

Nous citons Aguste Houdin, directeur de l'Institut de Paris-Passy, rédacteur de l'analyse des contributions, comme co-auteur.

Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

Édition Papier ou numérique :

Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française, Yves Delaporte, 2007.

Écrire les signes, Marc Renard, 2004.

Gestes des moines, regard des sourds, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

Gros signes, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux, Sandrine Allier, 2010.

Là-bas, y'a des sourds, Pat Mallet, 2003.

La lecture labiale, pédagogie et méthode, Jeanne Garric, 2011.

La tête au carreau, Antoine Tarabbo, 2006.

Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd, Martine et M. Renard, 2002.

Léo, l'enfant sourd, tome 1, Yves Lapalu, 1998.

Léo, l'enfant sourd, tome 2, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

Léo retrouvé, Yves Lapalu, 2009.

Le retour de Velours, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

Les durs d'oreille dans l'histoire, Pat Mallet, 2009.

Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité, M. Renard, 3^e éd. 2008.

Les Sourdoués, Sandrine Allier, 2000.

Meurtre à l'INJS, Romain de Cosamuet, 2013.

Sans paroles, Pat Mallet, 2012.

Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, T.1, M. Renard et Y. Lapalu.

Sourd, cent blagues ! Tome 2, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

Sourd, cent blagues ! Tome 3, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

Tant qu'il y aura des sourds, Pat Mallet, 2005.

Édition numérique :

Bibliothèque sourde, Martine et Marc Renard, 2014.

Fragments d'identité, Joël Chalude, 2014.

Gédéon, non-sens et p'tits canards, Yves Lapalu, 2012.

L'esprit des sourds, Yves Bernard, édition numérique, 2014.

Le Surdilège, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2014.

Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs (1855-1865), Marc Renard, 2013.

Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après validation de votre adresse courriel pour l'envoi des fichiers).

Afin de vous éviter de télécharger un grand nombre de ces livres, nous vous proposons un CD qui regroupe l'ensemble des livres anciens gratuits mis en lignes jusqu'à fin 2014 (plus de 130 livres).

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox